



Message relatif à la réaffectation du bâtiment de l'Ecole du Lavapesson afin d'y intégrer la Crèche du Mille-Pattes ainsi que l'Ecole maternelle et la Halte-Garderie Pain d'épices

Faisant suite à l'augmentation constante des demandes de places d'accueil en crèche au sein de notre population ainsi qu'aux résultats du sondage obligatoire de 2016 demandé par le Service de l'enfance et de la jeunesse sur l'accueil extra-familial de jour, il s'avère nécessaire de créer 12 places de crèche supplémentaires. Actuellement, notre Crèche communale dispose de 20 places, accueille environ 35 enfants alors qu'environ 40 enfants doivent se rendre dans d'autres crèches.

Afin de répondre à cette demande, nous prévoyons de transformer l'ancienne Ecole du Lavapesson, laquelle a fermé ses portes suite à l'ouverture du Complexe scolaire de Chavully, pour installer la Crèche communale ainsi que l'Ecole maternelle et la Halte-garderie. Une synergie entre les deux structures sera créée, ce bâtiment cher à nos concitoyens conservant en outre sa vocation d'intérêt public.

Le projet élaboré par l'Atelier d'architecture Jacques Ayer, de Granges-Paccot, se présente ainsi :

Au rez-de-chaussée inférieur se trouvent les locaux de l'Ecole maternelle et de la Halte-Garderie Pain d'épices avec une grande salle modulable en deux plus petites, une petite cuisine pour les ateliers pâtisserie et un accès direct sur l'extérieur. Une douzaine d'enfants peuvent y être réunis.

Au rez-de-chaussée supérieur se trouve l'étage des 0-18 mois avec deux groupes pouvant accueillir un total de 16 enfants. Cet étage comporte des salles de jeux, des salles de sieste, un réfectoire, une cuisine et une salle de repos pour le personnel.

Au 1er étage trouveront place les + de 18 mois avec également deux groupes, pouvant accueillir jusqu'à 14 enfants chacun. Cet étage comprend des salles de jeux, des salles de sieste, le bureau de la directrice et un vestiaire pour le personnel.

La parcelle dispose d'un grand jardin et d'une large place dont les enfants pourront profiter pleinement.

Dans les combles, un appartement de 4 pièces pourra être aménagé et mis en location.

Les différents travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'Ecole du Lavapesson sont devisés de la manière suivante :

Coûts estimatifs pour la réaffectation du bâtiment de l'Ecole du Lavapesson afin d'y intégrer la Crèche du Mille-Pattes ainsi que l'Ecole maternelle et la Halte-Garderie Pain d'épices		
Crèche et maternelle		
Aménagements et honoraires	CHF	959'500.00
Aménagements extérieurs	CHF	235'000.00
Autorisations et taxes	CHF	43'500.00
Réserve	CHF	100'000.00
Sous-total Crèche et maternelle	CHF	1'338'000.00
Appartement		
Aménagements	CHF	231'000.00
Réserve		10'000.00
Sous-total appartement	CHF	241'000.00
TOTAL (TTC)	CHF	1'579'000.00

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 1'600'000.00** pour la réaffectation du bâtiment de l'Ecole du Lavapesson pour la Crèche du Mille-Pattes ainsi que l'Ecole maternelle et la Halte-Garderie Pain d'épices. Le financement sera assuré par les recettes courantes ainsi que par un prélèvement sur les fonds propres de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur



Claude Robatel



Le Syndic



René Schneuwly